

- fournir une copie de son attestation d'inscription en Master I de l'année académique 2021-2022 ;
- fournir un document justifiant sa moyenne de Master I obtenue ;
- fournir une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat ne dispose pas d'un autre revenu régulier.

3. Réception et sélection des candidatures aux bourses doctorales

Les dossiers complets sont reçus au secrétariat du CEA-CFOREM (03 BP 7021 Ouagadougou 03, Tel (+226) 70 14 67 30) et/ou par email (cea.cforem.ujkz@gmail.com ; niadasafiatou15@gmail.com; doridaniel@ymail.com) jusqu'au **25 octobre 2022** à 15H59 GMT (date de clôture des candidatures).

La sélection des candidats sera réalisée par le comité des bourses, des aides et des prix du CEA-CFOREM, sur examen de dossier. A compétence égale, la priorité sera accordée aux candidatures féminines.

Les candidats seront informés des résultats de la sélection au plus tard le **10 novembre 2022**. Les candidats retenus devront présenter les originaux des documents dès leur arrivée au Burkina Faso. Les diplômes feront l'objet de demande d'authentification auprès des universités.

Ouagadougou, le **11 7 OCT. 2022**



Professeur Rasmané SEMDE

*Chevalier de l'Ordre National
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques*